OCTOBRE 2020

LA LETTRE d'infos
DIGNE-LES-BAINS

TRAVAUX

CHANTIERS

ACTUALITÉS

QUARTIERS

PROXIMITÉ...

Agenda

5 nov.
LE DINDON
Théâtre
Palais Congrès / 19h

14 nov.
PERMANENCES DES ÉLUS
Proximité
Dans vos quartiers / 10h

18 nov.
BAB ET LES CHATS QUI ROCK
Concert jeune public
C. C René Char / 15h

21 nov.
NOËMI WAYSFELD & BLIK
Musique du monde
C. C René Char / 21h

Ville de DIGNE les-Bains

WWW.DIGNELESBAINS.FR

"Au sommaire de la lettre d'information de novembre 2020 Les travaux de la place du général de Gaulle et du parking souterrain"

Édito
une lettre pour mieux vous informer

Patricia GRANET-BRUNELLO
Maire de Digne-les-Bains
Présidente de Provence Alpes Agglomération

Chères Dignoises, Chers Dignois,

Voilà 100 jours que la municipalité travaille à la mise œuvre des projets de territoire et des actions à mener, pour améliorer, mettre aux normes, entretenir, préserver et faire fructifier son patrimoine matériel et naturel, afin de proposer un environnement dans lequel se sentir bien.
Cette *Lettre d'Infos* que nous avons choisi de vous proposer chaque mois, a pour vocation de vous tenir au courant des principales décisions prises, des travaux en cours et à venir, des actions de proximité et des animations qui vous sont proposées.
Ni la pandémie, ni le recours n'ont altéré notre détermination pour les six années à venir, pour franchir ensemble une nouvelle étape pour que notre commune soit plus que jamais un territoire solidaire, dynamique, exemplaire dans la gestion des deniers publics, et respectueux de l'environnement.
Vous reconnaissez là les priorités qui sont les nôtres.

CADRE DE VIE

Une équipe de proximité

Afin de permettre à chacun de vivre dans une ville propre et accueillante, la municipalité a décidé de consacrer aux **quartiers** des moyens humains et financiers importants, en créant une **brigade de proximité au service des habitants.**
Cette équipe technique d'intervention de 4 agents municipaux (un chef d'équipe, un agent de propreté urbaine, un agent de voirie et un agent des espaces verts) interviendra selon une fréquence d'une journée par roulement dans les 12 quartiers, sur les questions de propreté urbaine et d'entretien.
Équipés d'un matériel dédié à toutes les missions, ils seront en mesure d'assurer les petites interventions ponctuelles nécessaires en matière de collecte des déchets, bouchage de trous sur la voirie, besoin d'élagage ou de débroussaillage, petits travaux de maçonnerie, scellements divers, travaux de peinture, etc.

PROXIMITÉ

les élus à votre écoute

« SOUCIEUSE DE DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ, LA MUNICIPALITÉ MET EN PLACE DES ACTIONS VISANT À AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DANS LES QUARTIERS »

Damien MOULARD

adjoint aux sports, à la démocratie citoyenne et à la proximité

Un élu réfèrent a été désigné pour chacun des 12 quartiers de la ville, afin d'être au plus près des préoccupations des habitants, et d'améliorer leur quotidien.
Ces élus sont amenés à vous connaître et suivre vos dossiers toute l'année.
Dans chacun de vos quartiers, ils vous proposent une permanence sans rendez-vous le **samedi 14 novembre 2020 de 10h à 12h**, pour discuter de vos attentes, des réalisations et projets qui vous concernent, et recueillir vos avis afin de vous proposer des solutions concrètes en partenariat avec les services municipaux concernés.
Plus d'infos www.dignelesbains.fr

PARTICIPER
PROPOSER
AGIR

CONSEIL DES AÎNÉS

// Démocratie citoyenne //

Mieux-vivre ensemble

toutes générations confondues

La nouvelle équipe municipale a décidé de créer un conseil communal pour les aînés.
Son rôle est de favoriser les projets intergénérationnels, de redonner une place aux seniors dans leur ville, de renforcer le lien social et créer une force de proposition pour les élus.
Ce conseil communal des aînés sera composé de 15 personnes de plus de 60 ans, hommes et femmes représentatifs de chaque quartier, motivées et désireuses de s'impliquer dans la vie de leur commune.

Toute personne âgée de 60 ans et plus, demeurant à Digne-les-Bains et n'ayant pas de mandat électif, peut poser sa candidature auprès de Madame le Maire avant le 15 novembre :
Mairie de Digne-les-Bains / 1, boulevard Martin Bret
BP 50214 / 04990 DIGNE-LES-BAINS Cedex
conseildesaines@dignelesbains.fr

TRAVAUX

aménagement & rénovation

La municipalité, déterminée à faire de Digne-les-Bains une ville « en action », reste vigilante sur la dette tout en se préservant des moyens pour l'investissement et les projets. Ainsi, de nombreux travaux de rénovation et d'entretien sont menés régulièrement sur l'ensemble de la commune, afin de répondre aux attentes de ses habitants.

Michel BLANC

adjoint aux aménagements, bâtiments, cadre de vie, transition écologique

TRAVAUX DE RÉNOVATION (VOIRIE ET TROTTOIRS) : 450 000 €

(Réalisés, en cours ou programmés)

- Réfection de l'enrobé des allées centrales de Champourcin
- Reprise des caniveaux quartier du Pigeonnier
- Réfection des enrobés et plantation d'arbres boulevard Gambetta
- Reprise de l'enrobé impasse Francoul et quartier du Moulin
- Reprise du parking et de l'accès à l'école des Augiers
- Réfection des pistes cyclables du parc Louis Jouvet
- Mise en place d'un mur de protection av. Martin Bret
- Réfection du mur de soutènement du chemin du Bourg
- Création du cheminement piéton du haut du boulevard Gassendi

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES BÂTIMENTS : 140 000€

- Création d'un portail coulissant et pose de regards au stade Ménard
- Travaux de réfection des réseaux électriques au camping des Eaux Chaudes
- Réfection de regards et murs place de la Barlette
- Installation de sanitaires parc Louis Jouvet
- Travaux de mise en sécurité immeuble Favier
- Étude d'aménagement de l'entrée du cimetière Notre Dame du Bourg

TRAVAUX DE LA CASERNE DE GENDARMERIE : 120 000 €

- Remplacement de menuiseries, mise en place d'une ventilation (2020/2021)
- Réfection de logements (en cours)

TRAVAUX SUR LES BÂTIMENTS SCOLAIRES : 65 000 €

- Amélioration de locaux des écoles du Moulin, des Arches , Ferréols et Pigeonnier

TRAVAUX SUR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : 50 000 € ET AIRES DE JEUX : 20 000 €

- Installation d'une ventilation dans le dojo de la halle des Sports (étude en cours)
- Remplacement des cages du stade des Augiers. (avant la fin d'année)
- Rénovation de la charpente du stade Jean Rolland (tribunes en 2021)
- Aires de jeux rénovés au parc Jouvet, Joseph Reinach, Paul Martin, Barbejas, les Sièyes, les Ferréols.

TRAVAUX AU GOLF DES LAVANDES : 70 000 €

- Rénovation des locaux
- Entretien terrain, arrosage, fuites

D'autres aménagements nécessitant d'importants investissements sont en cours de réalisation ou de projet :

- La place des Récollets va être réhabilitée suite aux travaux du tribunal :
  Début des travaux : avril 2021
  Montant prévisionnel : 516 000 €
- L'extension de la maison de la Santé : 240 000 €
- Le réaménagement de la rue du Capitaine Arnoux : 768 000 €
  (En cours d'étude / travaux en 2021).
- La mise en conformité obligatoire du plan d'eau (*Étude en cours)*
- Poursuite des travaux liés à l'agenda d'accéssibilité programmée pour les personnes à mobilité réduite (200 000 €/an)

Épaves de voitures

la chasse est lancée

Céline OGGÉRO-BAKRI

adjointe à la sécurité et à la tranquillité publique, administration générale, état civil, élections

Début septembre

15

Véhicules épaves sur le domaine public ont été enlevés par la police municipale

2

Véhicules ont été enlevés par leur propriétaire sur recours

2

Véhicules sont en attente d'enlèvement route des Thermes, en attente du retour de procédure.

Par sécurité, l'espace public, l'accès aux commerces et la circulation des piétons ne peuvent être entravés par la présence récurrente de voitures épaves. Véritable fléau, ces « abandons » sont une plaie pour les riverains, avec des risques d'accidents dus aux vitres cassées et aux tôleries en mauvais état. De plus, ils participent à la pollution des sols et limitent les places de stationnement.

Pour y remédier, les services de la ville font procéder chaque année à plusieurs **enlèvements d'épaves** par des services spécialisés. Ces opérations représentent une surcharge financière pour la commune : **270€ par véhicule** qu'il n'est pas toujours possible de recouvrer auprès des propriétaires malveillants, non identifiés.

Une **opération de grande ampleur** va être entreprise dans les prochains mois, pour procéder à l'enlèvement d'une **quarantaine de véhicules épaves** qui subsistent sur le territoire de la commune.

Des accords vont être conclus avec les bailleurs sociaux pour pouvoir enlever ces véhicules sur le domaine privé.

Une ville propre **a besoin du soutien et du civisme de ses habitants.** Le coût des incivilités et des actes de vandalisme, tags, vols de plantations, détritus, coûte chaque année plusieurs centaines de milliers d'euros à la commune.

Expression libre

GROUPE LES DIGNOIS D'ABORD

2020 Année « miserabilis »

Urgences sanitaire, économique et sociale sur fond d'élections municipales tronquées et le pathétique spectacle donné par des « politiques » irresponsables. L'actualité résonne étrangement à Digne ville d'immigration.

J'ai adressé aux autorités la liste de dysfonctions graves qui pourraient aboutir à l'annulation des élections municipales et avoir des conséquences sur l'éligibilité de certains élus...

Marie-Anne Baudoui

GROUPE ENSEMBLE POUR DIGNE-LES-BAINS

La sécurité doit devenir une priorité

On ne peut décemment laisser des quartiers tomber dans l'insécurité ! Ce n'est pas un sentiment pour ces habitants mais bien un problème au quotidien. C'est pour cette raison que nous appelons solennellement la municipalité à mettre en place des dispositifs efficaces, comme l'emploi de gardes municipaux et le développement de la vidéo surveillance au sein de notre commune au plus vite.

Sandra Raponi et Pierre Catillon

GROUPE TERRE DIGNOISE, DEVOIR D'AGIR

En attendant que justice soit bientôt rendue...

Voici la part d'expression accordée par une municipalité représentant moins de 1/3 des électeurs et réélue dans des conditions douteuses avec 3 voix d'écart (0,06%). Pour rendre cette élection aux Dignois, nous avons fait un recours en annulation : le tribunal se prononcera sous peu. Tenez bon, gardez espoir ! En cette rentrée anxiogène et délétère, nos pensées et soutiens vont à nos concitoyens.

Gilles Chalvet

GROUPE DIGNE D'AVENIR

La Gauche citoyenne et écologique

Nous nous sommes engagés confortés par l'espoir naît du rassemblement de la gauche citoyenne et écologique pour une urgence qui n'est plus à décrire mais à poser en propositions et en actes, avec tou-te-s les citoyen-e-s et les forces qui demandent à changer. Nous sommes présents dans les commissions de la Commune et de l'Agglomération et travaillons en ce sens. Suivez notre action et rejoignez-nous !

France Gally et Gilles Brest

/ Directrice de la publication : Patricia Granet-Brunello / Rédaction : Bernard Aigrot / Conception graphique : Aline Bompuis / Photos : Cyrille de Villèle /
/ Impression : Imprimerie Arc-en-Ciel - 10 000 exemplaires / Papier PEFC / Distribution : La Poste /